



La Méduse ne coulera pas !

Il est FABULEUX, à l'heure où notre gouvernement prône une politique d'austérité, tout en promettant, au sein de notre administration, la venue d'un âge d'or sans pareil, de trouver de telles perles.

Dans la circulaire relative à la mise en œuvre de l'aménagement et la réduction du temps de travail dans les services déconcentrés de l'administration pénitentiaire vous trouverez le texte ci-dessous.

‘ à compter de 2002, ces personnels seront amenés à réaliser des heures supplémentaires à hauteur de la réduction du temps de travail (de 39 heures à 35 heures). Cependant, au fur et à mesure des recrutements, les personnels de surveillance verront leur contingent d’heures supplémentaires se réduire.’

Ou encore ceci, tiré de la Note à l'attention de Monsieur le Premier président de la Cour des comptes en date du 21 mars 2016 par Monsieur Urvoas.

Le passage aux 35 heures, au 1er janvier 2002, a été réalisé à effectifs constants. Le plan de création des 1890 surveillants et des 180 gradés nécessaires pour absorber les heures nécessaires à l'organisation du service n'a pas été engagé en raison notamment de la contrainte budgétaire.

Comment croire, que nos dirigeants désirent réellement améliorer le sort des personnels de surveillance lorsque tout un chacun peut lire les textes ci-dessus?

Comment croire, que la venue du contractuel lors du passage en catégorie B va permettre aux personnels de surveillance d'avoir une meilleure qualité de vie, alors que c'est un cuisant échec dans la Police Nationale et la Gendarmerie?

Comment croire, en dehors de la DAP associée à une certaine organisation syndicale, que ce changement 'historique' va empêcher le navire de couler, alors qu'il prend l'eau de toute part ?

Comment se fait-il, que depuis 2002 rien n'ait été fait pour réduire ce contingent d'heures supplémentaires sobrement appelé depuis heures frictionnelles?

Comment se fait-il, qu'au contraire, ce contingent croisse d'année en année au lieu de diminuer?

Il est vrai que certains personnels de surveillance apprécient de faire des heures supplémentaires et cela permet de maintenir le *navire à flot*.

Là où le *mât* blesse dangereusement c'est **qu'il n'y a AUCUN garde-fou** établi dans notre **statut spécial qui puisse clairement protéger les agents**, contrairement à la législation européenne en matière d'heures supplémentaires.

Qui peut considérer, en dehors d'un Technocrate, qu'il soit acceptable de faire travailler un agent 6 jours sur 7 en faction de 12H15 et qui de ce fait, totalise un compteur de 73h30 à la semaine pour garantir un minimum de couverture de poste?

Inutile de compter sur la petite semaine pour se refaire une santé, puisqu'il aura certainement droit à un rappel imposé de manière lapidaire et cavalière.

Tout cela à cause de quoi ?

D'une politique d'austérité nationale, dont le personnel pénitentiaire est victime depuis de trop nombreuses années.

D'une politique locale qui navigue en plein brouillard et qui depuis le 1 janvier 2023 et sa modification du service a entraîné son lot de cruelles désillusions lorsque certains agents ont constaté que les promesses n'appartenaient qu'à ceux qui y croient (**VSD sur le papier...**)

Nos directions se demandent pourquoi autant d'absentéisme parmi le personnel de surveillance et pourquoi de moins en moins de citoyens veulent devenir surveillant?

Le Bureau Local de la CGT les invite à relire notre **statut spécial**, il se pourrait que certaines réponses à leurs questions s'y trouvent.

Nous invitons la Direction locale à se pencher sur son interprétation de la Nécessité de service et sa gestion des personnels de surveillance. Peut-être devrait-elle tenter d'insuffler un peu d'humanité et de bienveillance dans son management envers ces mêmes personnels?

Notre société change et notre Administration doit aussi le faire. Camarades, n'oubliez jamais que la Voix Syndicale est notre unique moyen d'expression et de pression pour faire bouger les lignes de notre administration.

Le bureau local de la CGT poussera ses représentants à tout faire pour améliorer vos conditions de travail que cela soit au CPOS ou ailleurs!